

## **MISE EN SERVICE DES MOLOKS®**

LES AUTORITES COMMUNALES ET LE SEOD INFORMENT LA POPULATION DE LA MISE EN SERVICE DES CONTENEURS SEMI-ENTERRES A MOVELIER POUR LES DECHETS MENAGERS INCINERABLES DES LE :

**mardi 22 septembre 2020**

A PARTIR DE CETTE DATE, TOUS LES DEPOTS AUTRES QUE DANS LES MOLOKS® NE SONT PLUS AUTORISES. CELA CONCERNE EGALEMENT LES CONTENEURS 800 LITRES CONTENANT DES SACS TAXES.

LES MOLOKS SONT PLACES A L'ECOPOINT (PLACE DU 23-JUIN) AINSI QU'AU FOND DU CHEMIN DES PRES.

L'UTILISATION DES INSTALLATIONS EST AUTORISEE UNIQUEMENT LES JOURS OUVRABLES *DE 06H00 A 20H00.*

**OBLIGATION D'UTILISER SEULEMENT DES  
SACS OFFICIELS SEOD TAXES DE :**

**17 – 35 – 60 – 110 litres**

**IL N'Y A AUCUN CHANGEMENT POUR LES  
CONTENEURS A PUCES (TAXE AU POIDS) ET  
POUR LES AUTRES TYPES DE DECHETS. VOUS TROUVEREZ  
TOUTES LES INFORMATIONS UTILES SUR LE MEMODECHETS®  
OU SUR LE SITE INTERNET DE VOTRE COMMUNE ET SUR LE SITE  
INTERNET SEOD.**

**EN CAS DE QUESTIONS VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER AU  
BUREAU COMMUNAL.**

**MERCI PAR AVANCE POUR VOTRE  
COOPERATION**